



## Règlement pour le babyfoot humain

- 60 frs par équipe.
- 2 équipes de 6 personnes s'affrontent réparties de la manière suivante : 1 gardien, 3 défenseurs et 2 attaquants.
- Les joueurs sont attachés à la barre avec un élastique et doivent aussi agripper la barre avec leur main.
  - Se joue avec les pieds.
  - Ne se joue pas avec les mains.
- Au coup d'envoi le ballon est lancé au milieu du terrain entre les 2 équipes.
- Après chaque but le ballon est donné au milieu du terrain à l'équipe qui vient d'encaisser le but, c'est à elle de réengager le jeu au milieu de terrain pour relancer le match.
- Si le ballon sort sur un côté de terrain, il est remis au milieu du terrain.
  - Si le ballon sort derrière les buts, le ballon est donné au gardien, les avant-centres adverses ont le droit de lui barrer la route pour empêcher qu'il fasse la relance.
- Si un joueur lâche la barre, son équipe concède un penalty. Celui-ci est exécuté par l'un des attaquants placés face au gardien.
  - La durée du match dure 10 minutes.
  - L'équipe qui marque le plus de but gagne le match.
    - 2 points par victoire.
    - 1 point par match nul pour les 2 équipes.
    - 0 point par défaite.
- En cas d'égalité de points, c'est le goal-average général qui départagera les équipes pour le classement final.
  - Les matchs se jouent sans arbitre.



# SOCIÉTÉ DES SOURDS DU VALAIS

## Gehörlosenverein Wallis

Fondée en 1939  
Gegründet 1939



- Le but des matchs c'est de se faire plaisir et de s'amuser.
- L'organisation se réserve le droit d'exclure toute équipe faisant preuve d'antijeu ou voulant délibérément nuire au bon déroulement.
- En cas d'accident, de blessure lors des matchs, chacun est responsable de son assurance.
- Avant de recevoir une confirmation de l'inscription de l'équipe, il faut payer l'inscription.
  - Paiement par poste ou par bancaire en franc suisse.
- Le paiement sur place pour les inscriptions n'est pas accepté.
- En cas d'annulation d'une équipe, il faut prévenir 1 semaine avant la date prévue sinon aucun remboursement n'est prévu.
- En cas de maladie ou d'accident, c'est à vous de remplacer le joueur manquant.





## Règlement pour le château gonflable

- L'aire de jeu gonflable est interdite pour les enfants de moins de 2 ans.
  - L'aire de jeu gonflable est interdite pour les adultes
    - Enlever les chaussures avant d'entrer.
    - Nourritures et boissons sont interdites.
      - Les lunettes sont interdites.
- Les parents doivent être présente et sont responsable de la surveillance de leurs enfants.
- Les animaux ne sont pas autorisés dans l'aire de jeu gonflable.
  - Evacuer immédiatement la structure dans le cas où elle se dégonfle.
    - Il est interdit de toucher les souffleries.
- En cas de non-respect des règles de sécurité, les pratiquants pourront se voir interdire l'accès à l'aire de jeu gonflable.
- En cas d'accident, de blessure lors des matchs, chacun est responsable de son assurance.
- Si peu d'inscrits concernant les enfants, il n'y aura pas de château gonflable

